



APPEL D'OFFRES PUBLIC

Travaux de construction

Prolongement de l'aqueduc et de l'égout domestique sur la rue Sainte-Marie pour desservir le lot 4 548 697

N° AOP-2023-07-TC-TP

Demande de soumissions

La **Municipalité de Sainte-Sophie** demande des soumissions par appel d'offres public pour des travaux de prolongement de l'aqueduc et de l'égout domestique sur la rue Sainte-Marie pour desservir le lot 4 548 697.

Seuls sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province visée par cet accord et détenant, le cas échéant, une licence d'entrepreneur de construction appropriée, émise par la Régie des entreprises de construction du Québec.

Documents

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus via le service électronique d'appel d'offres, à compter du mercredi 10 mai 2023, à l'adresse suivante : www.seao.ca, pour les entrepreneurs inscrits à ce service. Pour s'y abonner ou pour toutes autres questions, les entrepreneurs peuvent communiquer avec SÉAO par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600.

Pour tout renseignement, le soumissionnaire doit communiquer avec :

M. Jayson Adam, ing.

jadam@gbi.ca

Toutes questions ou demandes écrites doivent être acheminées au plus tard le **25 mai 2023, avant 16 h** afin de permettre au responsable de répondre à toutes les demandes par addenda avant l'ouverture des soumissions. Toute demande reçue après ce délai ne sera pas considérée.

La Municipalité n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent quelques erreurs ou omissions que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents et tous les addendas, le cas échéant, reliés à cet appel d'offres.

Il est convenu que tout renseignement donné ou communiqué par un préposé ou employé de [gbi](#) ne peut servir à interpréter les documents d'appel d'offres ni les plans et devis ni être supplétif à ceux-ci, puisque donné à titre indicatif seulement et n'engage en aucune manière la responsabilité de l'Ingénieur ni de son bureau.

Exigences

Chacune des soumissions devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission émis en faveur de la « **Municipalité de Sainte-Sophie** » au montant équivalent à dix pour cent (10 %) du total de la soumission incluant les taxes.

Seul un cautionnement de soumission établi par un assureur détenant un permis d'assureur délivré par l'Autorité des marchés financiers et l'autorisant à pratiquer l'activité de garantie au sens de la *Loi sur les assurances* et conforme au formulaire normalisé BNQ 1809-900/H sera accepté aux termes des documents d'appel d'offres.

Ce cautionnement doit garantir la fourniture d'un Cautionnement d'exécution et d'un Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre, des matériaux et des services selon les formulaires normalisés BNQ 1809-900/J et BNQ 1809-900/D, chacun pour une valeur de cinquante pour cent (50 %) du contrat.

Ce cautionnement doit être valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions. Les travaux pourront débuter le 19 juin 2023 et devront se terminer au plus tard le 1^{er} septembre 2023 dans un délai de **vingt-huit (28) jours de calendrier consécutifs**.

La soumission doit également être accompagnée de tous les autres documents mentionnés dans la liste des documents à remettre avec la soumission.

Date de réception

Les soumissions seront adressées à M. Matthieu Ledoux, CPA, Directeur général et greffier-trésorier, et seront déposées à l'Hôtel de Ville de la Municipalité de Sainte-Sophie situé au 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie, J5J 1A1 **avant 10 h le 1^{er} juin 2023** et seront ouvertes publiquement à la même date et à la même heure.

De plus, la Municipalité de Sainte-Sophie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucuns frais quelconques ni obligation d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaires.

Cautionnement

Monsieur Matthieu Ledoux, CPA
Directeur général et greffier-trésorier
Municipalité de Sainte-Sophie
2199, boulevard Sainte-Sophie
Sainte-Sophie (Québec) J5J 1A1

Signé à Sainte-Sophie, ce 5 mai 2023.



France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe